

Au tribunal

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 32

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208870>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

un fils qui est mort au poste du devoir. La patrie est fière de lui, et il est enveloppé dans son drapeau.

» On vit alors le vieillard se redresser. Il regarda le drapeau à croix blanche qui accompagnait le héros dans son sombre voyage et un sourire éclaira son visage...

» Voilà quel est le pouvoir du drapeau, du moins quand on sent palpiter en lui l'âme, l'idéal du pays. »

Lo flutistè. — On arpeuteu qu'avai été tzerdzi pè lo Conset d'Etat de lèva lè pllian de 'na communa d'au Dzorot, avai pllianta decé delé dâi pequiets qu'ont lâi diont dâi « points de repère ».

Quand lo momeint fe venu de tayi lo fein, on paysan ebrequâ sa faux su ion dè cliau pequiets. Lo lulu sè foté dein na colère dau diablillo. Trêze lo pequiet, lo fote lavi ein descèint :

« Te raddzai, po on taisàrè avoué té flutès ! »

FRANÇOIS CABILLON

FRANÇOIS CABILLON, 16 ans, taille moyenne, large d'épaule, légèrement voûté, brun, teint clair, grands yeux noirs, méchants et bêtes à la fois.

LOUIS FOURRIER, 15 ans, fils de famille, d'apparence plutôt frêle, fréquente volontiers cette société-là par goût d'observation d'abord, et aussi parce qu'il n'a pas le choix dans la petite localité de Jouvy.

Matinée de juin. Temps splendide. François Cabillon est assis sur le mur du quai, jambes ballantes, mains aux poches, feutre noir en arrière. Il regarde d'un air ennuyé, tour à tour le lac et la rue principale qui débouche directement sur le quai.

CABILLON (à Fourrier qui arrive.) — T'es là Fourrier ? Tu bats pas le coup, toi ? T'es toujours à te ballader.

FOURRIER. — Que non, mais on a congé aujourd'hui !

CABILLON. — Ah ! c'est vrai que tu vas par Lausanne, toi ! Mon Dieu, c'est pas d'aller au Collège qui fait tant ! Regarde voir Gauday, il est plus bête qu'avant ! (avisant la casquette de Fourrier.) C'est rien que pour avoir c'te carlette que vous allez au Collège (il la lui prend.) Y a bien de quoi se monter le cou ! (vivement.) Paries-tu que je te la fiche au lac ! (il en fait le geste.)

FOURRIER (lui retenant le bras.) — Non, voyons !

CABILLON (lui rendant sa casquette.) — Ça serait d'abord fait, au moins !

FOURRIER. — J'aimerais bien pouvoir la jeter au lac si ce n'était la peur du directeur !

CABILLON. — Parce que vous êtes d'obligés de ça mettre ? ! (un temps.) Mais à quoi ça sert ces carlettes ? ! Bien sûr que c'est pour vous reconnaître, si des fois on vous trouvait au café, ou quoi ? !

FOURRIER (souriant.) — Tu l'as dit !

CABILLON. — Oh ! le diable te borlate pas pour une école ! (un temps.) Tais toi, tu vas pas par les cafés ? (ton de pitié.) Tu peux rien supporter ? Gage que de trois verres de vin, tu tomberais de reins ? (ricanant.) Oh ! charrette ! (le toisant dédaigneusement.) Bien sûr, t'es comme une fille, t'as point de nerfs !... et puis, t'es tout blanc... T'es malade ou quoi ? ?

FOURRIER. — Je suis souvent malade, oui !

CABILLON (crûment.) — On te mettrait par terre rien qu'avec le petit doigt ! (un temps.) Crois bien que t'es bientôt fichu ! Ton frère le docteur te l'a-t-il pas dit ? ? Il n'a peut-être pas osé... Mais, moi, ça métonnerait bien que t'arrives à vingt ans !...

FOURRIER (amusé.) — Moi aussi ! En tout cas, je ne deviendrai pas vieux !

CABILLON (légèrement ému en lui touchant la poitrine.) — Parce que tu as, bien sûr, des douleurs par l'estomac ?

FOURRIER (poussant à la roue.) — Un peu partout.

CABILLON (s'apitoyant.) — Charrette quand même !... (un temps.) Mais ça te fait-il rien de pas seulement vouloir venir à vingt ans ? ? (très impressionné.) Nas-tu pas peur ? ? ?

FOURRIER. — Non !

CABILLON (septique.) Oh ! tu fais semblant que ça te fait rien, mais je parie, moi, que ça te fait quelque chose !

FOURRIER. — Que non, je m'habitue à l'idée...

CABILLON (presque avec compassion.) — Charrette, quand même !... Je voudrais quand même pas être que toi ! (Un instant de silence pendant lequel il songe. Fouillant tout à coup ses poches.) Moi qui ai fini mon « Burrus », puis plus de papier ! Et puis, c'est pas le tout ça, il me reste pas un sou ! Prête-moi quatre sous, hein ? Je te les rendrai un moment !

FOURRIER (lui donnant de l'argent.) — Tiens !

CABILLON. — Et puis tu devrais bien payer un demi avant de tourner l'œil, ou bien si tu n'oses pas aller dans les établissements ? ?

FOURRIER. — J'aime mieux pas, mais je le paye, le demi !

CABILLON. — C'est vrai que ton vieux qui est ministre, veut pas que tu y ailles ! C'est quand même embêtant des fois d'être fils de ministre, hein ? Moi, ça m'irait pas tant... Seulement, voilà, on boulotte bien chez vous ? (un temps.) Après tout, y serait bien fou de se priver ! C'est pas parce qu'il est ministre qu'il doit mépriser les bons morceaux ! (un temps.) Il est bon enfant, hein ! Est-ce qu'il t'engueule des fois ?

FOURRIER (riant.) — Souvent même.

CABILLON (étonné.) — Ben, j'aurais pas cru, moi. Mais alors, y te bat pas ? ?

FOURRIER. — Plus maintenant... mais quand j'étais plus jeune...

CABILLON (ahuri.) — Quand même qu'il est ministre ? ? C'est vrai que tu ne dois déjà pas être tant bon, quand même tu fais ton petit saint ; mais j'aurais pas cru qu'un pasteur battait ses mômes !...

FOURRIER. — Au contraire, plus souvent que les autres !

CABILLON (vivement intrigué.) — Mais alors avec ta mère, y ne dispute pas ? Y sont bien ensemble, ou quoi ? Parce qu'il vous cause chez vous ? Mais est-ce qu'il rigole des moments ? Oh ! mais bien sûr que non ; parce qu'il prie aussi, par la baraque, hein ?

FOURRIER. — Dame !

CABILLON. — Tout le jour ? (ahuri.) Il ne fait rien que ça de tout le jour ? ? Ben mon vieux, il en a du bonheur !

Alb. CENTURIER.

La livraison d'août de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Une correspondance inédite. Benjamin Constant et Louvet, par Gustave Rudler. — Les jeux de l'ombre. Roman, par Eugénie Pradez. (Quatrième et dernière partie). — La femme et le mariage au point de vue civil, moral et religieux, par G. Chastand. — Robert Schumann et Clara Wieck, par Anna Déborah d'Alsheim. — L'homme propose... Nouvelle, par J. Piaget. (Seconde et dernière partie). — La maison de Savoie en Orient, par Jean Cordey. — Chronique parisienne, allemande, américaine, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la Bibliothèque Universelle, Avenue de la Gare, 23, Lausanne (Suisse).

BÆTRY

POURQUOI l'a-t-on surnommé ainsi ? On ne l'a jamais su et lui-même serait bien embarrassé de le dire. Bolay, Pierre-Auguste de son petit nom, est un bon Vaudois, malgré la consonnance fortement tudesque de son sobriquet.

Grand, bien bâti, large d'épaules, Bætry porte allègrement ses cinquante et « quelque ». « Le coffre est solide, allez ! » et si vous faites mine d'en douter, Bætry frappe à grands coups de poing sa poitrine qui rend un son cavernueux, effrayant. « Moi et mon frère « Britchon », dit-il encore, il n'y en avait point comme nous pour tirer au doigt, vous savez ! » Dans sa large face

pâle, ses petits yeux rient souvent : « Il est malin, Bætry ! un tout fin, quoi ! »

Il loge dans une vieille tour, non loin de laquelle une source jaillit bruyamment. Heureusement ! disent les voisins, car le bruit de l'eau couvre celui de Bætry tapant à tour de bras sur les semelles récalcitrantes. Car, j'oubliais de le dire, Bætry est cordonnier, et un bon cordonnier, je vous en réponds.

Bætry a eu du succès dans sa jeunesse. Aux dansées d'alors, plus d'une fille accorte a « reluqué » ce beau garçon. Hélas ! une de ses bonnes amies lui avait même promis le mariage, et parce qu'il a voulu un jour parler en maître, en maître très jaloux, la grande Alice l'a mis à la porte. Ah ! c'est un triste roman que celui de Bætry ! On prétend qu'après la rupture, il voulut se trancher la carotide avec son alêne, et qu'il faillit un soir se noyer dans la source voisine.

Mais Pierre-Auguste Bolay, dit Bætry, s'est ressaisi. Quand il pense à l'infidèle, vite, il plante là ses ressemellages et s'en va boire un demi à la pinte très proche. Il y pense souvent, à sa grande Alice, hélas ! et il n'est pas encore parvenu à noyer complètement son souvenir.

De demi en demi, Bætry s'est mis à boire la goutte. Il aurait fallu le voir, quand la machine à distiller s'arrêta cet automne au village ! Immédiatement, les mauvaises langues proclamèrent la « bête noire » « tante à Bætry » et « cousine à son ami Pipette ! »

Bætry a trouvé sa voie. Depuis que son quartier général est transféré à la pinte, il est gai presque toujours. La pipe à la bouche, le verre à la main, il sourit parfois à ses propres pensées. Sa figure s'illumine, ses yeux pétillent de bonne humeur. Il pose sa pipe sur la table, et d'une voix de tête, douce et juste, il chante de tout cœur de brave homme :

Mois des fleurs, ô mois charmant,
Mois vermeil des roses.

S.-N.

Au catéchisme. — Au temps du catéchisme, un écolier qui, après de pénibles efforts, était parvenu à loger confusément dans sa mémoire la première partie du catéchisme d'Osterwald, répondit comme suit le jour de l'examen à l'un des membres de la commission d'école.

— Qui est-ce qui a créé le monde, mon garçon ?

— C'est Dieu qui, au commencement, créa les cieux et la terre.

— Et que fit-il après ?

— Y... Y... Y le vendit à Potiphar et... et...

L'émétique. — Le médecin avait prescrit un émétique à l'une de ses malades.

Lorsqu'il revint, celle-ci lui dit :

— Voyez, monsieur le docteur, c'est inutile de me prescrire de l'émétique. J'ai essayé de ce remède, mais voyez-vous, mon estomac ne le garde pas, il me faut le rendre tout de suite.

Les gâtées du règlement. — Extrait d'un règlement d'une fromagerie.

« Il est interdit à chaque sociétaire d'acheter » des veaux pour les engraisser. Chaque contre-venant paiera à la société cinq francs de dommages-intérêts s'il est engraisé dans la saison » comprise dès le 1^{er} octobre au 1^{er} juin. »

Au tribunal. — Le président à l'accusé :

— Alors, vous reconnaissez avoir traité le plaignant de voleur ?

— Non ! m'sieur le président, je lui ai simplement dit que, s'il ne m'avait pas aidé à chercher le louis que j'avais perdu, je l'aurais retrouvé !

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO